



Aidez moi, j'ai ouvert une société et maintenant elle est endettée

Par **ninadyne**, le **18/11/2008** à **20:40**

Bonsoir, j'espère trouver la réponse à mes questions

Cela fait deux ans que mon frère a ouvert une sarl dans la maçonnerie est comme il n'est plus en droit de gérer..

Il a réouvert une autre entreprise et cela à mon nom je suis donc légalement la gérante et lui co-gérant de la sarl.

Le problème c'est qu'il a contracté plusieurs dettes à l'entreprise, achat de matériaux, etc.. il avait en sa possession chèque et carte bancaire et c'est lui seul qui contracté ces dépenses.. Maintenant il y'a les huissiers qui me court après. Ma question est la suivante je voulais savoir si c'était à moi de payer sachant que je ne suis qu'étudiante est donc sans ressources. Et que je n'ai jamais rien touché sur la société, comment dois-je faire pour me sortir de ce pétrin? Je n'ai jamais rien signé auprès des clients, je n'ai participé à aucun frais de cette société.

Par **reno_8**, le **20/11/2008** à **18:26**

Vous êtes en SARL, cela veut dire, société à responsabilité limitée, autrement dit votre responsabilité d'associé est limitée à hauteur de l'apport fait.

Si le capital de la SARL est de 7500 € et que vous avez apporté 3000€ ,alors vous n'êtes redevable que pour 3000 €.

Après tout dépend aussi des abus de votre ami...

Par **ninadyne**, le **20/11/2008** à **19:18**

Bien enfaite je n'ai apportée aucun capital à la société le co-gérant à apporté 7000 €
Que dois-je faire?

Par **reno_8**, le **20/11/2008** à **20:34**

aller au greffe du tribunal de commerce et faites un dépôt de bilan pour cessation de paiement. Et en finir avec tout cela avant d'avoir plus de problème

Par **ninadyne**, le **20/11/2008** à **21:54**

Quels sont les frais pour un dépôt de bilan?
Que va t'-on me demander?

Merci beaucoup pour votre aide

Par **reno_8**, le **20/11/2008** à **22:25**

Vous n'aurez rien a payer vous même, si il y a des frais, c'est comme une facture classique, c'est l'entreprise qui doit payer
Aller voir

Par **ninadyne**, le **21/11/2008** à **15:09**

Je vous remercie
votre aide ma beaucoup aider